

## Barème des honoraires au 1er juillet 2023

- Transaction

Prix de vente*	Honoraires TTC**
Jusqu'à 60 000 €	5000 €
De 60 001 à 100 000 €	8,5 %
De 100 001€ à 175 000 €	7,5 %
De 175 001 € à 225 000 €	6,5 %
De 225001 € à 275 000 €	5,5 %
De 275 001 € à 325 000 €	5 %
De 325 001 € à 500 000 €	4,5 %
Au-delà de 500 001 €	4 %

\*Tranche non cumulative - Montant calculé sur un prix net vendeur

\*\* Honoraires maximum de transaction

---

- Avis de valeur

Dans le cadre d'une estimation simple, bancaire ou notariale : 250€ TTC

Dans le cadre d'un mandat : OFFERTE

---

- Location

Location meublée / non meublée	Part Bailleur	Part locataire
Honoraires d'entremise – négociation – publicité : Montant à la charge exclusive du bailleur (% du montant du loyer annuel hors charges)	OFFERT	
Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail	8€ TTC / m2	8€ TTC / m2
Frais d'établissement d'un état des lieux	3€ TTC / m2	3€ TTC / m2